

CAHIER DES CHARGES

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU PÔLE

EUROBIOMED

PREAMBULE

Le Pôle de compétitivité Eurobiomed, association loi 1901, dont le siège social se situe à Marseille, souhaite poursuivre l'externalisation de la gestion administrative et financière des subventions à un cabinet de consultants.

Lieu : Marseille

Critères de sélection des candidatures :

- Prix 40%
- Qualité technique de la proposition 40%
- Expériences sur missions similaire : 20%

OBJECTIFS ET MISSIONS

L'objectif principal de la prestation est de définir et mettre en œuvre les modalités de gestion administrative et financière des subventions du pôle.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Gestion du budget de l'association et de ses projets
 - Gestion et consolidation du budget prévisionnel
 - Suivi du budget prévisionnel
 - Optimisation du budget
 - Réalisation du budget réalisé
 - Appui au montage et suivi d'actions spécifiques
- Mise en place des procédures et outils de gestion
- Gestion et suivi des demandes de subvention, conventionnement, remontées de dépenses
- Gestion de la trésorerie de l'association
- Appui à la mise en place et au suivi des procédures d'achat et de gestion

MISSIONS OCCASIONNELLES :

- Appui administratif / secrétariat

Sur sollicitation du pôle et en cas de besoin, le prestataire pourra être amené à réaliser des missions occasionnelles d'appui administratif auprès du pôle.

- Assistance à la direction pour la réalisation des opérations administratives, juridiques financières et comptable nécessaires à la réalisation de la fusion envisagée en 2019 avec une autre association.
- Assistance à la gestion des projets européens du pôle

Chacune des missions fera l'objet d'une proposition propre

COMPETENCES REQUISES :

- Expérience dans la gestion administrative et financière d'une structure ayant recours à des fonds publics
- Gestion des fonds européens et publics
- Connaissance du fonctionnement d'un pôle de compétitivité
- Connaissance du territoire PACA et de ses acteurs

Volume d'activité : La prestation est prévue pour une durée de trois ans. Le prestataire mettra en œuvre les moyens nécessaires à la bonne réalisation de la mission.

Délai de réponse : 20/01/2019

Démarrage mission : 01/02/2019

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le candidat individuel déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

Nom, prénom et qualité du signataire :

Lieu et date de signature

Signature